PIANOS
Weber Hardman, Ivers & Pond, Sterling, Wegman,
HOWARD, CROWN (De pos à 4 plus cers tons) STANDARD, STUYVESANT, VOSE,
ANGELUS ORCHESTRAL,
Orgues Vocalion et Farrand & Votey
JUNIUS HART. 1001 RUE CANAL
1er janv [illegible]

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 3 Chicago limited	7:40 p m
No 1 fast mail	10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	7:40 p m
No 1 Louisville Mail	10:00 a m
No 23 local mail	10:00 p m
No 31 McComb Accom'd	9:25 a m
No 35 Sunday Ex	9:05 p m
DÉPART.	
No 4 Chicago limited	9:25 a m
No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:25 a m
No 2 fast mail	7:15 p m
No 32 McComb Acc'd	5:00 p m
No 2 Louisville Mail	7:15 p m
No 36 Sunday Ex	7:35 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉE.

Memphis express	9:10 a m
Vicksburg express	5:35 p m
Bayou Sara accommodat'n	3:15 a m
DÉPART.	
Memphis express	4:90 p m
Vicksburg express	9:10 a m
Bayou Sara accommodat'n	4:35 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE

No 1 fast line	6:35 p m
No 3 fast mail	7:40 a m
No 5 limited	8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté	8:55 a m
No 9 Dimanche excursion	9:30 p m
DÉPART.	
No 2 fast mail	7:45 p m
No 4 limited	11:15 a m
No 6 fast line	7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté	4:00 p m
No 10 Dimanche excursion	8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVÉE

No 1 limited	8:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m
DÉPART.	
No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express	6:25 p m
California express	7:55 a m
Central express spécial	6:25 p m
DÉPART.	
Texas et Mexique express	8:15 a m
California express	8:40 p m
Central express spécial	10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVÉE.

Fort Worth and Texas express	6:15 p m
Port Allen Local	11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express	7:50 a m
DÉPART.	
Fort Worth and Texas express	8:15 a m
Port Allen Local	3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express	9:20 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE.	
No 7	8:05 a m
DÉPART.	
No 8	4:00 p m
Excursion du dimanche.	
ARRIVÉE.	
No 5	7:45 p m
DÉPART.	
No 6	7:45 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.	
ARRIVÉE.	
No 5	7:45 p
DÉPART.	
No 10	8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.	
Alger	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger	6:40 p m
DÉPART.	
Dimanche seulement.	
Alger	8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE

Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m
DÉPART.	
Tous les jours excepté dimanche.	
Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

Incendies.

Un peu avant minuit, un feu dont on ignore l'origine a pris naissance dans la demeure de M. Hugh Suthon, rue du Canal près Galvez. Les dommages d'environ $350 sont couverts par une assurance.

—Un incendie a éclaté hier après-midi, rue Bourbon 702, dans une bâtisse occupée par Mme Lena Wagner. Les flammes ont été promptement éteintes.

STOP SMOKING!
Stressie with you whether you continue the nerve-killing tobacco habit. NO-TO-BAC removes the desire for tobacco, without nervous distress, expels nicotine, purifies the blood, restores lost manhood, makes you strong in health, nerve and pocket-book. [illegible] boxes sold. 400,000 cases cured. Buy NO-TO-BAC from your own druggist, who will vouch for us. Take it with a will, patiently, persistently. One box, $1; usually cures; 3 boxes, $2.50, guaranteed to cure, or we refund money. Sterling Remedy Co., Chicago, Montreal, New York.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Joseph Smith à Mary Raymond; August C. Kranke à Barbara Wetzka; Aron Brakes à Lizzie Green.

NAISSANCES.—Mmes L. H. Bonneval, une fille; J. N. McNeese, un garçon; W. P. Salathe, un garçon; G. R. Raques, une fille; T. T. Lewis, un garçon; E. Hurel, un garçon; L. Desvignes, une fille; J. A. Dorr, un garçon; J. J. Badeau, une fille; L. Arieux, une fille; W. A. Harris, une fille.

DÉCÈS.—Wilhelmina Benner, 7 mois, 2434 Palmyre; Mme Etienne Germain, 52 ans, St Pierre et Rampart; Stephanie Fields, 80 ans, 1511 Hospital; Viola Fournier, 13 ans, 1440 Magazine; Alice Benjamin, 47 ans, hôpital de charité; Olga Virgets, 5 ans, 1804 Bienville; Barbara M. Lalaurie, 7 ans, 1514 Euterpe.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District

Mme Mary Lyon vs Chas G. Aitken, son époux—demande de divorce.

Joel B. Bateman vs La succession de Jules M. Burguieres.—Réclamation de $800 sur un contrat.

Henry B. McMurray vs Mme Fannie Hayem, épouse de Jacob Israel—Réclamation de $131.34.

Williams Typewriter Co. vs A. H. Chamberlain—Action en recouvrement de $308.98 sur un compte courant.

Mme Annie Alexander vs Sovereign Camp Woodmen of the World—Réclamation de $2,000 sur un certificat.

Mme Edw. Bregauske vs John C. Cullen—Réclamation de $250 sur des billets.

Demande d'émancipation:
Wm Germaine.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparution:
R. A. Gueringer, effraction.
Envoyés devant la cour criminelle:
Oliver Thomas, actes de violence; Ernest Fortuné, attaque et blessure.
Acquittés:
Jos Fagine, enlèvement; Margaret Primin, larcin; Harry McCave, effraction; Richard Egan, T. J. Heuber, Jos Gardena, violation de la loi du dimanche.

Mettez de côté vos médicaments! Essayez l'eau pure d'Abita seulement! Vous sentirez un mieux instantanément!

FAITS DIVERS.

COUR SUPREME.

La ville vs la compagnie Morgan.

L'état, représenté par l'avocat-général Walter Guion, avait demandé une injonction qui interdit au chemin de fer Louisiana et Texas de tenir un entrepôt public pour son chemin de fer et ses steamships. Le juge St-Paul, à qui la pétition avait été présentée, l'avait rejetée.

L'avocat général a fait appel de cette décision à la Cour Suprême. L'affaire a été jugée hier. C'est le juge Breaux qui a rendu l'arrêt. Il casse en partie la décision du juge St. Paul et il renvoie l'affaire à plus tard.

Cour Criminelle.

Hier matin, le juge Baker a infligé six mois de prison de paroisse à un noir accusé et convaincu d'avoir blessé légèrement un des siens.

Quant à Mme Katie Leng, accusée de s'être battue, elle a eu le bon sens de s'avouer coupable; elle en a été quitte pour payer $10 d'amende.

Fin de la grève des ouvriers de la Levée.

C'en est fait de la grève des déchargeurs et camionneurs de coton. Tous les hommes, à peu près sans exception, sont retournés au travail dès hier matin. La décision avait été prise avant-hier. Les chefs s'étaient entendus avec leurs employés. Ceux-ci demandaient $2,50 par jour, au lieu de $2.

Les patrons ont accordé ce qu'on leur demandait et le trafic a repris son activité habituelle. Il en était temps, du reste. La levée était encombrée; il était impossible de laisser en souffrance un commerce aussi considérable. Si les ouvriers avaient fait les récalcitrants, les patrons eussent immédiatement engagé d'autres hommes. Ces hommes de peine sont presque tous des nègres; ils ont compris qu'en élevant trop haut leurs prétentions ils couraient le risque de perdre leur gagne-pain. Ils ont entendu la raison et ils n'ont pas à s'en repentir.

Collision.

Vers trois heures hier après-midi, une collision s'est produite à l'intersection des rues Dumaine et Broad, entre le car No 30 de la ligne Orléans, en charge de l'électricien Wm Gauthreaux, et une charrette conduite par Jas Delery. Les dommages ont été insignifiants.

L'Affaire Charles.

Troisième audience.

[illegible]

M. Doyle n'est pas sûr que l'uniforme [illegible] Anderson, mais il dit que quand celui-ci [illegible] derson portant un uniforme de soldat, mais il a été un peu embarrassé quand le major Hughes lui a demandé de le décrire. Le major Hughes lui a également demandé de quelle couleur était l'habit que portait le juge Whitaker, et quoique ce vêtement fut tout noir, le témoin a dit qu'il était gris foncé.

Après l'audition de ce témoin la séance a été levée. Les débats seront repris aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi.

Indisposition du maire Capdevielle.

Comme nous l'avions dit hier, le maire a commencé sa tournée d'inspection des différentes institutions de la ville. Il a visité le Soldier's Home. Il y a assisté à la messe, puis il a déjeuné avec les vétérans qui sont presque tous d'anciens camarades à lui.

Il a été très satisfait de sa visite au Soldiers Home, mais il a passé une journée très active; il s'était couché à 1 heure du matin et à 5 heures hier, il était debout. Il était par conséquent extrêmement fatigué; il se sentait malade, mais il est robuste, comme on le sait. Il se remettra facilement de ses fatigues.

Il compte bien, du reste, faire de fréquentes visites à cette institution.

Le maire faisait, hier, un grand éloge des directeurs de ce vieil et glorieux établissement où sont soignés religieusement les vétérans confédérés.

Tentative d'évasion.

Grand émoi hier après-midi, vers quatre heures, dans le voisinage de la nouvelle cour criminelle, coin Tulane et Bassin.

Mat McCaffery, un prisonnier purgeant une condamnation à 4 ans de prison de paroisse, pour vol, avait essayé de s'évader, et il aurait probablement réussi sans l'intervention d'un passant qui l'a découvert sur le toit de la bâtisse.

McCaffery, qui occupait une cellule à l'étage des condamnés, avait trouvé le moyen de sortir de captivité en brisant les vitres d'une fenêtre. De là il avait gagné le toit, et il se dirigeait du côté de la cour criminelle quand il a été découvert. L'alarme a été donnée, et en peu d'instants les agents de police et les députés-shérifs avaient cerné l'îlet. Les députés Fulham et Moriarity, le revolver au poing, l'ont sommé de descendre. Il s'est exécuté et a été aussitôt réintégré dans sa cellule.

Pour guérir à jamais de la constipation.

Prenez le Cascarets Candy Cathartic, 10 cts ou 25 cts. Si le C. C. C. ne vous guérit pas, les pharmaciens vous remmettront votre argent.

La maladie de M. Flower

Nous avons appris avec peine que l'ex-maire M. Flower est très malade, dans sa maison de Covington.

Nous savions depuis longtemps qu'il était indisposé; mais nous pensions qu'il avait recouvré la santé, au moins en partie.

Espérons qu'il se remettra et que nous le reverrons bientôt en ville.

La statue de Benjamin Franklin.

L'ingénieur de ville Hardee est très [illegible]ment. Il a fait commencer les travaux du pavage qui doit supporter le tertre au milieu duquel s'élèvera la statue de Benjamin Franklin. Le piédestal sera en pierres de différentes couleurs. Il y aura également un tertre autour de la statue de Henry Clay, quand la statue sera placée sur son nouveau piédestal.

Bien de meilleur que l'eau d'Abita gazeuse. Essayez-la vous en serez vite convaincus.

Délivrée partout $1,00 par douzaine.

Sam'l B. Stewart
Plomberie
ET Ouvrage Electrique...
215 Rue Bourbon.
...Phone 2646-11.
Ecrivez pour Catalogue.
4oct—1m—Jeu Dim

La Convention Industrielle du Sud.

[illegible]

Les courses de cet hiver à la Nouvelle-Orléans

[illegible] MM. Wm Barrick, Bowes, J. J. McKersey, Beard et Morris Walsh. Ce sont les propriétaires des écuries les plus renommées du pays. On peut s'attendre à voir arriver à la Nouvelle-Orléans, cet hiver les chevaux les plus fameux. Les chevaux seront montés par les meilleurs jockeys de l'Union.

Ajoutons à cette liste le nom de Ed. Heffner et Kerwick, qui possèdent les premiers coureurs du pays. On peut donc s'attendre, cette fois, à de magnifiques courses, les plus belles que l'on aura vues jusqu'ici dans notre ville.

La bâtisse Morris condamnée.

Le capitaine Hardee a visité soigneusement la bâtisse Morris et il en a condamné les murs. Une partie a perdu son aplomb. Il croit nécessaire de démolir tout l'édifice.

Le pavage du terrain neutre de la rue du Canal. Une idée ingénieuse.

L'ingénieur de ville, Hardee, et le commissaire des travaux publics, Moulin, viennent de prendre une mesure qui hâtera l'accomplissement des travaux de pavage du terrain neutre de la rue Canal.

Ils ont décidé que les certificats de paiement seront émis par l'ingénieur et le commissaire des travaux publics, non plus quand tous les travaux seront accomplis, mais dès que les entrepreneurs auront achevé le pavage de trois blocs consécutifs.

Ce système a un triple avantage. Il exige moins de capitaux à jeter immédiatement dans l'entreprise; il permet à un plus grand nombre d'entrepreneurs de se mettre sur les rangs. Enfin, les certificats devant être délivrés aussitôt que trois blocs consécutifs seront achevés, les soumissionnaires, n'ayant plus à attendre pour toucher leur argent, devront tout naturellement baisser le montant de leurs soumissions. A la supériorité des travaux vient s'ajouter aussi l'avantage du bon marché. Il y a à la fois, économie de temps et économie d'argent.

Cette nouvelle mesure a été approuvée par une majorité du conseil de ville. MM. Wm Mehle, Goebel, Louis Cucullu, James Zacharie, Ch. Dickson, Ch. O'Connor, Shields, W. Saxon, Adam Lautenschlager, McRacken, Frantz se sont engagés à la voter à la prochaine séance du conseil. Il n'est fait qu'une seule exception dans la mise en application de cette mesure pour les trois blocs situés entre la rue N. Peters et Liberty Place. On sait que c'est sur cet espace que doit s'opérer le nouvel arrangement des voies ferrées.

Ventes inscrites au Bureau des aliénations.

Mme Geo V. Clerin à Mme E. A. Picon, un terrain borné par les rues Ramparts, Euterpe, Felicité et White, $2,500.

Leon Vignolles à J. J. Ford, un terrain borné par les rues Derbigny, St Louis, Claiborne et Carondelet Walk, $1,700.

Melle Mary S. Albert à Mme A. Albert Sr, un terrain borné par les rues Fourcher, Laurel, Antoine et Annonciation, $3,600.

Mlle Esther Knabe à la Louisiana Homestead Asso, deux terrains bornés par les rues Washington, Music, Claiborne et Derbigny, $510.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $600.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900.

Bayou Sara—ST-JAMES, à 5 p m
Rivière Atchafalaya et Des Glaize—WARREN, à 5 p m
Grand Lake et Bends, VALLEY QUEEN, 5 p m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

VENDREDI, 12 OCTOBRE 1900

Bas du fleuve—LOUISE, à 11 a m
Bayou Lafourche et Haut du fleuve—LAFOURCHE, à 12 m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

ASTHMA HAY FEVER AND CATARRH
Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les
Cigarettes, ou la Poudre Espic
Paris, J. ESPIC; New York, E. FOUGERA & CO.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS

AUX DEMOCRATES

Et autres Partisans de

WILLIAM J. BRYAN

EN LOUISIANE.

[illegible]

Tous ceux à qui cet appel est fait peuvent contribuer un peu. Faites-le suivant vos moyens. Aucune contribution, si faible qu'elle soit, ne sera refusée. Au total elles formeront une somme considérable.

Les contributions peuvent être adressées aux personnes suivantes, qui en accuseront réception et les transmettront au président Jones du comité national démocratique:

Hon. E. B. Kruttschnitt, président du comité central démocratique d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, Lne;

Hon. N. C. Blanchard, membre du comité national démocratique pour la Louisiane, à Shreveport, Lne;

Hon. H. C. Cage, président du comité central démocratique d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, Lne.

Les sénateurs d'Etat démocratiques et les membres de la Chambre des Représentants sont nommés membres de comités dans leurs districts respectifs et les paroisses pour recueillir des souscriptions et sont requis d'agir avec promptitude et énergie.

Mais il est ardemment espéré que les souscripteurs individuels n'attendront pas les sollicitations.

Envoyez immédiatement vos contributions aux messieurs susnommés.

Tous les journaux de cet état désirant appuyer l'élection de Bryan rendront un grand service à sa cause en reproduisant cet appel dans leurs colonnes et en lui donnant autant de publicité que possible.

Par ordre du comité central démocratique.

R. S. LANDRY,
Secrétaire.

L'ANNUAIRE
—DE—
SOARDS
POUR L'ANNÉE 1900,
Vol. XXVII.
Un livre précieux pour tout le monde, renfermant les noms et les adresses de tous les habitants de la ville; les adresses de toutes les institutions de crédit, de toutes les maison de commerce, et des renseignements utiles.
Prix de l'Annuaire, Six Dollars.
SOARDS' DIRECTORY CO., Ltd,
606 Commercial Place,
AU COIN DE LA RUE DU CAMP.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Owen Glancey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,090—Division C—Attendu que Mme Margaret Glancey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Owen Glancey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
5 oct—5 9 14

Succession de John S. Snedeker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,025—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Emma A. Snedecker, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Saunders et Gurley, avocats.
4 oct—4 8 13

JOHN BRYNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

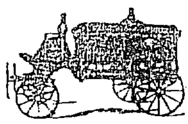

Raoul Bonnet, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.

Téléphone No 406.
F. Laudumiey & Co
Limited

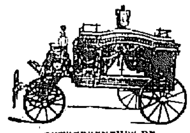

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité

Cumberland 2252-1. Peoples 710.
G. MOTHE & CO.,
ENTREPRENEURS
—DE—
Pompes Funèbres et Embaumeurs
817 RUE TOULOUSE,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; ou chars en livrée.
E. J. MOTHE
Embaumeur pour la maison.
Rues Séguin et Patterson, Algers.
3déc—1an

TELEPHONE 982.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308
Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiqués. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE — Une cuisinière blanche ou de couleur. S'adresser immédiatement rue Bourbon, No 1137. 23 sept—

AVIS SPECIAL.

ILLINOIS CENTAL.

MCCOMB CITY.

EXCURSION DU DIMANCHE.

$1.00 ALLER ET RETOUR.

COMMENÇANT DIMANCHE, 15 AVRIL

LE TRAIN QUITTERA A 7:25 A. M.

14 avril—san dim mar jeu

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu [illegible] tous les pharmaciens.
1 nov—ar

4 DEBOUCHES IMPORTANTS
THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
Aucune embarras pour répondre aux questions".
Aucun Chargement de Chars AU Nord du Texas
Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets Hotel St-Charles.
1er mai—

E. J. LOUAPRE,
233 RUE DECATUR,
La seule Maison Française de gros qui approvisionne les Epiceries et Cafés, a aussi un assortiment de Glacières, Poinçons pour casser la glace, Sabotière, Fontaines, Verres, Gobelets, Pailles à Julep, Bouchons, Brouettes, Sacs en papier, Brosses, Balais, Paniers, Cartouches chargées.
La Lumière Electrique Toujours à Point (Ever Ready).
—AGENT POUR LES—
Balances Howe et Enameline et le Noir P. D. Q.
24 juin—6m—dim mer

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

William Gabler vs William J. Tucker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,39[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique au local, No 522 rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, le LUNDI 22me jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M. le contenu d'une pharmacie consistant de drogues, parfumerie, articles, médecines patentées, 2 vitrines, en argent plaqué, 3 comptoirs, étagères et "cigar stand" avec drogues, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré à mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. A. E. et C. S. Livaudais, pour le plaintiff.
11oct—11 18 22

Thomas E. Lynch vs Mme Vve Elizabeth Albinest.—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique au lieu de mon entrée, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 20me jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre, intérêt et cause d'action de [illegible] dans la cette affaire Mme Vve Elizabeth Albinest, dans et en l'affaire de Mme Vve Elizabeth Albinest, veuve de Joseph Albinest, versus The [illegible] et Mississippi Valley Railroad Company, No 62,123 du Docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 oct—10 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE

N. A. Morane vs John J. Egan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1331—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 810 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9me jour de novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Berlin, Arcadia ou Magnolia, Breslau [illegible] Robertson et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No 1[illegible], d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, le 24me jour de septembre 1895, lequel lot mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Enregistré livre des transferts, 171, Folio 547, 24 juin 1899. Bureau des hypothèques livre 845, folio 606, 28 juin 1899. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 oct—10 14 18 28—nov—4 9

Morris Building and Land Improvement Association, Limited, vs Cooperative Cash Trade Association, Limited.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1971—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bâtisse Hennen, Chambre No 312, troisième étage coin Carondelet et Commune, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 octobre 1900, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de bureau, 3 pupitres, 1 table, 1 coffre-fort en fer, 1 armoire, 11 chaises, 5 portraits, 1 miroir, 1 pendule, 1 atrio, statues Railing, 1 lot de papeterie et ornements, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant, sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
E. Rightor, avocat pour le plaignant.
9 oct—9 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Shaugnessy et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,190—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. J. McMahon, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte,
Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. M. Ansley, avocat,
9 oct—9 13 18

Succession de Alphonse Baudean.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Clement H. Baudean, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
E. J. Meral, avocat 6oct—6 10 15

Succession de Jennie Halpin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,553—Division D—Attendu que John Halpin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jennie Halpin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. E. Blackmar, avocat.
6 oct—6 10 15

Succession de Jean Marion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,823—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John H. Legier, exécuteur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
John Legier, Jr., avocat.
6 oct—6 10 15.

Succession de Rosetta Bailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 197—Division A—Attendu que William Harvey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosetta Bailey, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. A. Parsons, avocat
5 oct—5 9 14

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,622—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fache, receveur dans cette affaire de ses recettes et déboursés pour le mois de septembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
10oct—10 14 19